

ROLAND ESCH

MAGISTRAT HONORAIRE



**LES GRANDS
PROCES
DU 20ÈME SIÈCLE**

Retrouvez ces diapositives sur le site du Cercle du Travail
www.nancycercledul travail.fr

**le
cercle** 
DU TRAVAIL
ASSOCIATION LAÏQUE FONDÉE EN 1876
Porte St-Georges - 1bis, rue Drouin
NANCY - Tél. 03 83 35 37 96

université
populaire
www.nancycercledul travail.fr

QUELQUES ELEMENTS

biographiques



- *Patrick Henry est né le 31 mars 1953 à Troyes dans l'Aube et décédé d'un cancer du poumon le 3 décembre 2017 à Lille ;*
- *Il a vécu son enfance et son adolescence à Troyes dans une famille sans histoires mais a cessé sa scolarité à la fin du cycle primaire ;*
- *Il n'avait jamais fait parler de lui et était inconnu des services de police et de la justice avant les faits.*

LE CONTEXTE *criminel*



- *Enlèvement de Philippe Bertrand, enfant de 8 ans, à la sortie de l'école le vendredi 30 janvier 1976 à Troyes ;*
- *Action préméditée avec deux essais la veille, le vol d'un véhicule et la location d'une chambre à l'hôtel des Charmilles à Troyes ;*
- *Le ravisseur réclame une rançon aux parents par 3 appels téléphoniques ; Il est localisé par la police lors du 2ème appel mais ne peut être interpellé suite à l'intervention inopinée de la gendarmerie ;*
- *Il est placé une première fois en garde à vue mais relâché faute de preuves ; Il déclare à ce moment devant les journalistes que l'auteur de cet enlèvement mérite la peine de mort ;*
- *Sur identification du patron de l'hôtel des Charmilles il est arrêté quelques jours plus tard ; Les policiers découvrent le cadavre de l'enfant caché sous le lit enroulé dans les draps.*

LES PROCES

en cour d'Assises



- *Sur deux jours les 19 et 20 janvier 1977 sur les qualifications, entre autres, d'enlèvement de mineur, de séquestration, de mauvais traitements et de meurtre (ou assassinat) de mineur de moins de 15 ans ;*
- *Jurés 👉 9 personnes dont 6 hommes et 3 femmes, avocat général 👉 Fraisse ; Avocat parties civiles 👉 Johannès Ambre ; Avocats défense 👉 Me. Bocquillon bâtonnier de Chaumont qui s'est auto-désigné et Badinter à la demande du 1er ;*
- *46 témoins, une douzaine d'experts ; Les psy parlent de l'accusé comme « d'un homme normal » ;*
- *Le président de la Cour fait entendre les témoins de la défense avant ceux de l'accusation, contrairement aux usages et une bataille d'avocat se déroulent sur la qualification des faits en assassinat ou meurtre ; C'est la défense qui la gagne 👉 le meurtre est retenu « faute d'éléments ».*

LE PROCES *(suite)*



- *Me. Ambre fait une plaidoirie pleine de dignité pour les parties civiles qui ne demandent pas vengeance ;*
- *L'avocat général requiert la peine de mort au nom de l'exemplarité ;*
- *Me. Bocquillon plaide une heure et demie ; Me. Badinter lui succède pour le même temps mais sa plaidoirie s'effectue exclusivement contre la peine de mort ; Pas d'exemplarité, pas de vengeance, il ne reste que l'horreur ;*
- *Ayant la parole en dernier, l'accusé change complètement d'attitude et demande pardon ;*
- *Une heure et demie de délibéré, réponse oui à toutes les questions sur la culpabilité et aussi sur les circonstances atténuantes, le verdict prononce la réclusion criminelle à perpétuité.*

L'EXECUTION *de la peine*



- *Le condamné passe 5 ans et demi en quartier de haute sécurité, il reprend ses études, passe son bac, une maîtrise de maths et un D.U.T. d'informatique ;*
- *Il bénéficie d'une libération conditionnelle en 2001 mais se fait condamner l'année suivante pour vol à l'étalage à Caen 2000€ d'amende ;*
- *Il est interpellé en Espagne en septembre 2002 pour ILS en possession d'environ 10kgs de résine de cannabis ; Sa libération conditionnelle est révoquée et, après extradition, il est condamné à 4 ans d'emprisonnement et 20 000€ d'amende ;*
- *Il retourne en prison en 2003, se voit refuser toutes ses demandes de libération conditionnelle malgré une grève de la faim ; En juillet 2014, le président Hollande lui refuse la grâce sollicitée ;*
- *Il bénéficie d'une suspension de peine pour raison médicale le 15 septembre 2017 et meurt moins de trois mois plus tard après 40 années de détention effective.*

DANS LE DOMAINE

culturel



Livres :

- *Patrick Henry « Avez-vous à le regretter ? » Calmann-Levy 2002 ;*
- *Robert Badinter « L'exécution » et « L'abolition » En poche ;*
- *Article de la journaliste Dominique Simonnot, actuellement contrôleuse générale des lieux de détention depuis octobre 2020 dans un hors série du journal « Libération » en date du 13 juillet 2007 « La liberté gâchée de Patrick Henry » ;*

Films :

- *Téléfilm de Jean-Daniel Verhaeghe « L'abolition » 2009 ;*
- *Émission sur A2 « Faites entrer l'accusé » du 18 juillet 2002 « Patrick Henry, le procès de la guillotine » ;*

Chansons :

- *Album de Michel Sardou « La vieille » « Je suis pour » 1976.*

CHRONIQUE

d'actualité juridique (jan. 2023)



- *La lente évolution juridique de la lutte contre les violences conjugales et la maltraitance le patriarcat en déclin ;*
- *Bienfaits de la littérature quand les écrivains dénoncent de possibles erreurs judiciaire* 🖱️ *Philippe Jaenada avec 4 livres veut rendre leur honneur aux (possibles) innocents ; « La petite femelle », Pauline Dubuisson ; « La serpe », Henri Gérard ; « Au printemps des monstres », Lucien Léger et le dernier « sans preuve et sans aveu », Alain Laprie ;*
- *Témoignage lucide mais non désespéré d'une avocate au barreau de Bobigny dans son livre « La lionne du barreau » - Editions Somatine - 192 pages.*